

Eidgenössische Kommission gegen Rassismus Commission fédérale contre le racisme Commissione federale contro il razzismo Cumissiun federala cunter il razzissem





Point de friction :

refus d'entrée dans les discothèques et les bars

Le prochain congrès de la CFR touche à la question très actuelle du refus qu'essuient certains groupes de jeunes – en particulier les ressortissants des Balkans et d'Afrique noire – à l'entrée de lieux publics comme les discothèques et les bars.

Ce congrès (bilingue français/allemand) réunira des entreprises de sécurité, des formateurs spécialisés dans la sécurité, des gérants de bars, discothèques et salles de concert, des représentants de la police cantonale, des centres de conseils et des ONGs ayant travaillé sur ce thème ainsi que des victimes.

L'objectif est de provoquer une prise de conscience quant à ce problème et amener à une discussion entre les différentes parties en vue de chercher ensemble des solutions. Congrès annuel de la Commission fédérale contre le racisme

Point de friction : refus d'entrée dans les discothèques et les bars

Mardi 05 Juin 2007 de 09h 30 à 16h30 Bâtiment de l'UNIA, Weltpoststrasse 20, Berne

Journée organisée en collaboration avec la Fondation contre le racisme et l'antisémitisme (GRA)





Programme

Matinée			
dès 9h	Arrivée des participants et participantes. Café de bienvenue	12h 20 – 12h 30	Formation des groupes pour les ateliers Emmanuelle Houlmann, collaboratrice scientifique de la CFR
9h 30 – 9h 45	Discours de bienvenue et introduction à la thématique Boël Sambuc, vice-présidente de la CFR	12h 30 – 13h 30	Buffet
9h 45 – 10h 00 10h 00 – 11h 00	Film-témoignage de Bafti Zeqiri jeune client de bars et discothèques d'origine kosovare qui s'investit pour les droits de l'Homme Conflit à l'entrée, débat dirigé par Georg Kreis, président de la CFR, avec : Gerôme Tokpa, Carrefour de réflexion et d'action contre le racisme anti-Noirs (CRAN), membre de la CFR Karl Grünberg, secrétaire général d'ACOR SOS Racisme Wolfram Manner, directeur de l'Association des entreprises suisses de sécurité (AESS) Un représentant de l'Association Suisse des Café-Concert, Cabarets, Dancings et Discothèques (ASCO)	Après-midi 13h 30 – 15h 00	Ateliers: débats autour d'un cas concret Thèmes abordés: les stéréotypes, la violence, la question de genres. Analyse: Que se passe-t-il? Que se passe-t-il ensuite? Que peut-on faire? Quels sont les rôles des parties impliquées? Giorgio Andreoli, Gemeinsam gegen Gewalt und Rassismus (gggfon) (atelier en allemand) Ron Halbright, National Coalition Building International Schweiz (NCBI) (atelier en allemand) Yves Patrick Delachaux, Police cantonale genevoise, formateur de policiers (atelier en français)
11h 00 – 11h 20	Pause-café	15h 20 – 16h 20	
11h 20 – 11h 50	Que dit la norme pénale contre la discrimination raciale à ce sujet (Article 261 ^{bis} CP, alinéa 5) ? Professeur Marcel Alexander Niggli, chaire de droit pénal et de procédure pénale de l'Université de Fribourg	•	Bafti Zeqiri jeune client de bars et discothèques d'origine kosovare qui s'investit pour les droits de l'Homme Patrick Vallat, formateur pour les agences de sécurité privées Angela Bryner, Responsable suppléante de l'Intégration du canton de Bâle-Ville Hasim Sancar, Membre du Parlement de la Ville de Berne Synthèse et conclusion générale
11h 50 – 12h 05	Forces et faiblesses de l'article 261 ^{bis} CP du point de vue de l'économie Rudolf Horber, secrétaire politique de l'Union suisse des arts et métiers (USAM), membre de la CFR	• • 16h 20 – 16h 30	
12h 05 – 12h 20	Le droit pour tous à accéder aux prestations publiques : un défi pour l'intégration Lirim Begzati, chargé de lutte contre le racisme du Bureau du Délégué aux étrangers du canton de Neuchâtel	16h 30	Tarek Naguib, collaborateur juridique de la CFR Fin de la journée